

Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III
École doctorale « Études anglophones, germanophones et européennes » – ED EAGE
Pôle « Espace européen contemporain »
Équipe d'accueil 2291 « Intégration et coopération dans l'espace européen » - EA ICEE
Doctorat d'histoire contemporaine

Dominique de Villepin et le monde

Visions et pratiques d'une politique étrangère

Résumé

Nadine TOURNAYRE

Thèse dirigée par M. Jean-Marc DELAUNAY, Professeur des Universités

Soutenue le 24 juin 2009

Jury :

Monsieur Frédéric Bozo – Université Paris III - Sorbonne Nouvelle
Monsieur Jean-Marc Delaunay – Université Paris III - Sorbonne Nouvelle
Monsieur Robert Frank – Université Paris I - Panthéon Sorbonne
Monsieur Jolyon Howorth – Université de Yale (États-Unis)
Monsieur Georges-Henri Soutou - Université Paris IV - Paris Sorbonne

Le 6 mai 2002, Dominique de Villepin a pris ses fonctions de ministre des Affaires étrangères, au lendemain de la réélection de Jacques Chirac à la présidence de la République. Deux jours plus tard, l'ancien secrétaire général de l'Élysée faisait sa première déclaration publique pour condamner les attentats de Karachi, au Pakistan. Son mandat a pris fin le 30 mars 2004, suite au changement de gouvernement induit par l'échec de la droite aux élections régionales. Son dernier mois au Quai d'Orsay venait d'être marqué par d'autres attentats, ceux du 11 mars, à Madrid, et il en suivrait l'enquête en tant que ministre de l'Intérieur. Ces bornes chronologiques annoncent, nous le voyons, le contexte de crise dans lequel le ministre a dû mettre en œuvre la politique étrangère de la France, et permet de se demander de quelle manière il l'a fait.

Pourtant, si cette thèse étudie la politique étrangère de Dominique de Villepin, elle ne saurait omettre une analyse également approfondie - non parallèle mais impliquant celle du ministre - des idées et combats de Jacques Chirac en matière de politique extérieure. Sous la V^{ème} République, régime semi-présidentiel, ce pan de l'action nationale est plus que jamais le domaine du chef de l'État, et, pour aussi brillante qu'aspirera à l'être celle de son ministre, il ne faudra pas perdre de vue qu'il est tout d'abord l'« exécutant » des volontés présidentielles. D'ailleurs, dans le cadre de cette interaction nécessaire et incontournable, Dominique de Villepin avait déjà conseillé le futur Président sur une très longue période, et celui-ci lui a toujours accordé une confiance que les plus graves tensions n'ont pas démentie.

Quoi qu'il en soit, indiquons le point essentiel induit par cette relation personnelle : pourquoi s'intéresser à la politique d'un ministre, puisque selon la Constitution et en vertu de toute hiérarchie, il n'est qu'un exécutant ? En quoi donc la politique étrangère de ce diplomate mérite-t-elle donc qu'on lui donne un intérêt particulier, au lieu d'étudier directement le rapport de Jacques Chirac au monde ?

En fait, ce qui distingue Dominique de Villepin de l'ancien Président de la République, est, qu'à son contraire, il est un théoricien. Or, on ne saurait bâtir un projet à long terme sans l'appuyer sur une réflexion et sur des écrits sensés la développer, la rendre transmissible, lui offrir une direction... Aussi, le lien du chef de l'État à son ministre des Affaires étrangères, sans omettre l'expérience personnelle de la diplomatie de celui-ci ont conduit à « modifier » en sa faveur le processus décisionnel en vigueur, selon des modalités que cette thèse s'attachera à expliquer.

Questions soulevées par le sujet

Revenant sur son étude des discours les plus représentatifs du ministre, et rassemblés dans le recueil *Un autre monde*, Stanley Hoffman, professeur à Harvard, n'hésitait pas à affirmer qu'il avait « *découvert une doctrine originale, à la fois idéaliste et révolutionnaire, et par ailleurs assez peu contestable* »¹. Et, s'il comparait dans sa préface le style d'Hubert Védrine à celui d'Henry Kissinger, Dominique de Villepin ne pourrait-il pour sa part être rapproché d'Aristide Briand, (mais non tant celui de la « guerre hors la loi » que le partisan de la « responsabilité collective ») ? De même, cette politique a un avenir ou si elle n'a-t-elle été qu'une digue, pendant quelques mois, pendant deux ans, face au désordre mondial ? Le ministre a-t-il développé - voire mis en pratique cette vision du monde - ailleurs qu'au Quai d'Orsay ou était-elle seulement liée à sa fonction de chef de la diplomatie ?

Pour répondre à ceci, la question irakienne sera longuement développée, en tant que pivot central de la politique étrangère de Dominique de Villepin. Non parce que les autres questions auraient eu, en proportion, moins d'intérêt, mais simplement parce qu'elle a permis, qu'elle a obligé le ministre à penser davantage encore les grands enjeux de politique étrangère, et de mettre directement en pratique ce à quoi il aspirait, en adéquation avec la propre volonté du Président de la République. Pour cette raison, nous avons jugé nécessaire de remonter le cours des événements jusqu'à la guerre du Golfe de 1991, afin de voir en quoi elle pouvait contenir les ferments de la crise future ou annoncer la politique des hommes d'État qui auraient été concernés par l'une et par l'autre. Or, tel a été le cas en France pour Jacques Chirac, de même que pour Michel Rocard, alors Premier ministre lors de l'invasion du Koweït, et qui livrera sa propre lecture de la crise de 2003.

Ainsi, se peut-il que l'histoire se répète ? À quoi s'exposerait un responsable politique qui ne tirerait pas des enseignements du passé ? Pour amorcer une réponse, rappelons simplement qu'en 1991, le Président Bush avait refusé que les chars américains entrent dans Bagdad... De là, quelle importance Dominique de Villepin accorde-t-il à l'Histoire ? Quelle place lui a-t-il accordé dans sa théorisation des relations internationales ? Et éventuellement quels avantages en aura-t-il retiré par rapport à des hommes d'État qui se concentreraient davantage sur le temps présent ?

¹ FUMAROLI, Sébastien : « Dominique de Villepin : la controverse », entretien avec Stanley Hoffmann, Pierre Hassner et Léon Wieseltier, *Le Point*, n°1631, 19 décembre 2003.

Méthodes et sources

L'action de Dominique de Villepin ayant eu pour fin de poser les fondements d'un « autre Monde », ses moyens ne se sont pas limités à ceux de la politique ou de la diplomatie, au sens communément admis. Reprenant par exemple la tradition aujourd'hui quelque peu perdue des diplomates écrivains, il a fait de l'écriture un instrument à part entière pour porter ses desseins. Nous étudierons donc, dans le cadre de l'élaboration de sa politique, quel rôle a joué la littérature dans la rédaction de ses discours notamment. En outre, quelqu'un, qui, comme lui, a de solides connaissances dans ce domaine, peut se servir de références culturelles avec plus de persuasion que s'il les exprimait après qu'elles lui aient été « soufflées » par quelque conseiller, même s'il avait à ses côtés une équipe qui savait parfaitement où il souhaitait diriger son propos. Aussi, lui-même supervisait-il, reprenait, corrigeait jusqu'à obtenir l'expression exacte de ce qu'il voulait dire, et qu'il réaffirmait parallèlement dans des textes plus personnels.

Si nous mentionnons l'importance de la littérature dans le parcours de Dominique de Villepin, nous devons aussi mettre en avant en quoi elle influencera notre étude :

Tout d'abord, par l'analyse des discours et des textes, sur lesquels nous nous appuyerons pour en faire ressortir le sens, voire les ambiguïtés possibles, le cas échéant. Ainsi le contenu de la résolution 1441 votée afin d'assurer la reprise des inspections de l'ONU et de l'AIEA, en Irak, par exemple.

Ensuite, pour donner son importance à la psychologie d'un personnage, ici non pas littéraire, mais en cours d'historicisation. Loin d'essayer de faire le portrait ou bon, ou mauvais d'un homme d'État, nous tâcherons de faire apparaître les nuances du caractère de Dominique de Villepin. Il y aura en cela des influences internes, liées à son vécu, la formation de sa personnalité suite aux différents événements qui auront pu le marquer dans son enfance (puisque c'est à ce moment-là que se forme ce qui sera constitutif de l'individu) mais aussi externes, à travers les hommes politiques qu'il aura côtoyés et qui, sans forcément l'influencer dans ses décisions, auront pu avoir leur importance dans son parcours.

En somme, en restant à notre niveau, nous aimerions que ces travaux puissent poser quelques jalons et présenter des perspectives d'étude aux chercheurs, qui, ayant le temps venu, accès aux archives de Jacques Chirac et Dominique de Villepin, jugeraient utile de revenir sur cette période et sur les enseignements qu'elle a pu apporter en matière d'analyse des rapports de force et de remise en cause du droit, de promotion des grands ensembles régionaux et de prise de conscience dans un domaine tel que le développement durable. D'où notre travail de « défrichage » pour tout les

documents, qui, autres que les textes officiels, ont pu abonder et nécessitaient d'être sélectionnés, classés.

En ce qui concerne nos sources, les plus fiables et les plus importantes sont les archives publiques du ministère des Affaires étrangères, ce qui justifie l'intérêt que nous avons porté aux diverses interventions de Dominique de Villepin, qui souhaitait, en les multipliant, faire preuve de pédagogie et expliquer son action. Le concernant, peu de livres lui ont été consacrés, et il s'agirait plutôt de pamphlets : s'ils nous ont été utiles, il s'agissait seulement de retrouver des « indices » chronologiques et factuels, pour les confirmer ou non grâce à des sources plus objectives. Quant aux témoignages, nous disposons de ceux de son conseiller pour les affaires stratégiques, Bruno Le Maire, qui est aujourd'hui ministre délégué aux Affaires européennes auprès de Bernard Kouchner. Ajoutons qu'aucune biographie de Dominique de Villepin n'a été écrite à ce jour. Pour retracer son parcours, nous avons dû faire de nombreux recoupements, et le témoignage de M. Xavier de Villepin nous a permis de donner le liant nécessaire aux informations trouvées. Entre cette recherche de données et, par exemple, notre entretien avec le père du ministre, nous avons donc dû mener une sorte d'« enquête », mot qui est au cœur même de la démarche de l'historien, si l'on remonte aux origines de cette discipline.

Plan de la thèse

Pour commencer cette étude, nous présenterons la famille du futur ministre en remontant jusqu'à ses principaux ancêtres, et nous verrons comment la vie choisie par ses parents a été pour lui une source d'enrichissement dès l'enfance : sa condition d'expatrié lui a notamment permis de former sa personnalité par rapport à un Autre bien différent de son entourage familial, puisqu'il pu vivre au contact de la population de Caracas ou découvrir le cosmopolitisme new-yorkais. Nous nous attarderons également, et sur un plan bien différent, sur l'influence de la compagnie plus abstraite des livres, pour comprendre comment ses préférences pour certains auteurs ou personnages ont, là encore, forgé sa vision du monde. Sur un plan plus politique, son choix de la diplomatie et du parti héritier du Général de Gaulle, le RPR, seront également étudiés au travers de son lien avec Jacques Chirac. Relativement à ce dernier, il sera nécessaire - en parallèle et en guise d'introduction à l'étude de la crise irakienne - de voir quelle a été son attitude pendant la guerre du Golfe de 1991, comme nous l'avons déjà indiqué. Mais il nous importera également de voir quelle ont été les politiques

des États-Unis et des Communautés européennes, puisqu'à travers leur politique – ou tentative de politique étrangère – se règlera la crise la plus importante à laquelle ait dû faire face Dominique de Villepin. Or, si la France sera appelée, presque conformément à sa nature profonde, à prendre la tête du camp légaliste, nous essaierons de dresser une brève psychologie de la nation américaine afin de voir ce qui aurait pu mener à justifier ses vues bellicistes contre une partie du monde oriental. Enfin, nous terminerons cette première partie en présentant le ministère des Affaires étrangères comme « instrument » de la diplomatie du ministre, comment il l'a utilisé, en essayant de voir s'il a essayé ou non de l'améliorer et pourquoi. Nous verrons également de quelle manière il a voulu faire du verbe l'adjuvant de l'action, au même titre que les autres structures du Quai d'Orsay, en quelque sorte. De ce fait, si nous ne parlerons guère des négociations auxquelles a pu participer Dominique de Villepin, il n'en ira pas moins que nous ne les perdons pas de vue et que ce qui sera écrit, rapporté, analysé, le sera en fonction et en annonce de ce que sera sa politique à venir, tant dans ses tenants que ses aboutissants.

La deuxième partie de cette thèse sera consacrée à l'analyse des différentes crises qu'aura à résoudre la diplomatie française, avec au cœur de notre propos, la crise irakienne. Nous terminerons sur l'étude de l'Union européenne telle qu'elle était entre 2002 et 2004 et comment Dominique de Villepin souhaitait qu'elle fût. En préalable à cette partie, il conviendra que nous présentions les concepts qui ont été au centre de la théorisation des relations internationales selon le ministre, et ce avant de voir directement s'il a pu être amené à les appliquer, et de quelle manière. La première crise que nous analyserons en détail est celle qui a eu lieu en Côte d'Ivoire, à l'automne 2002, et qui est à la fois représentative des problèmes récurrents posés à la gouvernance en Afrique, et des rapports parfois tendus que la France peut entretenir avec des États qui persistent à la voir comme « l'ancien colonisateur ». La seconde crise dont nous étudierons tous les aspects – tout en essayant d'aller à l'essentiel, tant les événements du moment, jour après jour, ont été commentés – sera cette crise irakienne qui ne cessera de s'amplifier depuis le discours de West Point par le Président Bush, le 1^{er} juin 2002, à l'invasion de l'Irak par les forces coalisées, le 20 mars 2003. Outre les mécanismes de la négociation entre les différentes parties en présence, nous verrons comment il y a constamment eu une interaction entre la pensée et l'action de Dominique de Villepin, et comment, dans sa mise en œuvre des décisions de Jacques Chirac, il ne cessera de développer des principes et de les mettre aussitôt en pratique, au risque de prendre de cours son homologue et ami, Colin Powell. Car il nous importera de voir comment les rapports entre les

décideurs, bons ou difficiles, peuvent avoir plus ou moins consciemment des répercussions sur les peuples qu'ils gouvernent ou dont ils influent les destinées. Preuve en seront les rapports difficiles entretenus entre George W. Bush et son père, ou la méprise de Jacques Chirac sur la personnalité du Président américain. Enfin, puisque nous avons indiqué que l'Europe serait également étudiée dans cette partie, nous verrons comment se la représente Dominique de Villepin, et comment il a essayé d'influer sur sa construction, en tant que conventionnel et en soutenant le projet d'une Europe politique forte et indépendante sur la scène internationale. Pour ne pas laisser en marge la question de la nature de l'Union européenne, nous nous pencherons également sur son analyse, et la façon dont il a traité la question des limites de l'UE.

Dans notre troisième partie, il s'agira d'analyser la réception, au niveau international et européen, par les décideurs politiques et les chercheurs ou intellectuels, de la politique étrangère du ministre français. Le support à ce jugement sera une nouvelle fois la crise irakienne, pour la simple raison qu'elle a été multilatérale, et que les grands interlocuteurs de la France n'ont donc guère eu l'occasion de se prononcer sur la crise ivoirienne ou même haïtienne. Mais nous essaierons de dégager une opinion plus générale, en nous fondant sur les principes mis en avant par le ministre à cette occasion, et si ces autres États les ont soutenu ou non, et même, comment ils les ont réinterprété en fonction de leur propre façon de voir le monde. Nous continuerons en essayant de voir ce qu'il en avait été sur la scène politique française, et comment l'ensemble du spectre politique a jugé son action, et quel impact elle avait eu dans la suite de sa carrière. Car Dominique de Villepin a bientôt, selon ses vœux, été nommé ministre de l'Intérieur. Cela donnait-il un coup d'arrêt à sa réflexion sur les grands enjeux internationaux ? S'est-il agi au contraire de faire de la politique étrangère avec d'autres moyens ? Et justement, s'est-il impliqué, - et comment, le cas échéant - dans la campagne référendaire qui devait sanctionner le traité constitutionnel qu'il avait toujours soutenu ? En dernier lieu, une fois que cet échec lui aura permis de devenir Premier ministre, ne se sera-t-il consacré qu'aux affaires internes à la société française, où aura-t-il essayé de gouverner en ne perdant pas de vue quelle était l'influence des événements extérieurs dans la vie des Français ? Comme nous le voyons, cet ensemble de question nous amène à poser la question du legs (s'il y en a un) que pouvait laisser l'homme d'État, aujourd'hui retiré du pouvoir. « Spirituellement » parlant, cette réponse pourra nous être apportée en essayant de voir s'il reste aujourd'hui quelque chose de cette politique étrangère, et nous verrons que ce n'est plus tant dans l'Hexagone qu'ailleurs que l'on pourrait en trouver des échos, même si du point de

vue « matériel », nous reviendrons sur la mise en place de projets tels qu'UNITAID, ou la création du Musée du Quai Branly...

Finalement, au terme de ces recherches, nous aurons pu mettre en avant qu'il n'y a guère eu de suivi dans les politiques des ministres successifs, de Michel Barnier à Bernard Kouchner. Le projet de Dominique de Villepin semble avoir été tout aussi marquant qu'éphémère. C'est sans doute pour cela que l'ancien ministre tient à s'exprimer, dans des entretiens ou ses ouvrages, des questions diplomatiques et stratégiques. Car, au-delà des clivages, cette thèse aura mis en avant qu'il s'agissait bel et bien de défendre une conception originale du monde. Au sujet de l'Irak, la politique de la France pour empêcher qu'une guerre n'éclate, aura été le fait d'un certain recul, du report des passions suscitées par ces attentats sur la bonne exécution du droit international et non sur celle d'une vengeance aveugle, et par la volonté de développer une théorie des relations internationale qui rétablirait ses acteurs dans leur dignité et donnerait aux puissances une proportion plus juste de leur influence. Dominique de Villepin ne prétendait pas répandre la démocratie mais voulait essayer de soulager le monde de ses difficultés, avec les ressources dont il disposait et en conformité avec l'image que le monde se fait de la France, notamment en matière de défense des droits de l'homme. Sans doute voulait-il aussi agir conformément à sa conscience, et à ce qu'il avait pu voir, tout au long de sa vie.

En outre, nombre de dossiers sur lesquels D. de Villepin a travaillé n'ont pas encore trouvé une solution. Ainsi donc, la guerre en Irak, mais encore de la crise au Darfour, véritable hémorragie pour la population soudanaise et qui commence à susciter l'intérêt des nations influentes. Quant à la réforme de l'ONU, il semblerait que le nouveau secrétaire général, le sud-coréen Ban Ki-Moon, ne la tienne guère au nombre de ses préoccupations.

Relativement à son caractère, Dominique de Villepin a pu apparaître comme un être double. Mais progressivement, il semblerait qu'il ait dépassé les ambitions de pouvoir et d'influence dont il était coutumier en temps que secrétaire général de l'Élysée, jusqu'en s'en détacher. Entretemps, il aura mis son désir d'être reconnu non plus dans un affrontement occasionnel auprès du chef de l'État, mais dans la réalisation de quelque chose qu'il espérait voir durer, à savoir sa politique, et tout particulièrement sa politique étrangère.

Ensuite, s'étant volontairement écarté de la diplomatie pour occuper des postes qui ne donnent qu'une place plus réduite aux préoccupations internationales, Dominique de Villepin

verra le Président de la République reprendre, et être l'initiateur, d'un certain nombre de thématiques qui lui étaient chères, avec par exemple la création du musée du Quai Branly.

Dans notre présentation de cette thèse, nous nous étions notamment demandé si la politique de Dominique de Villepin était révolutionnaire, ainsi que le soulignait S. Hoffmann. Nous pouvons dire quelle est novatrice, et qu'elle a le mérite de voir loin, au-delà des considérations des pouvoirs en place. Car un homme politique qui travaille à courte distance, et qui oriente son action pour qu'elle corresponde à ses ambitions ou son désir d'être réélu, se condamne à passer à côté des vrais enjeux, à s'aveugler et à ne pas voir les réalités souvent dramatiques en gestation. S'il ne s'était agi que de la querelle du pouvoir, le ministre n'aurait pas eu besoin de faire autant d'efforts pour développer une théorie, s'assurer de sa diffusion : il aurait plutôt mis son énergie dans l'action et seulement l'action. Nous pouvons l'expliquer en nous fondant sur deux arguments.

Premier point, la résolution des crises et conflits serait facilitée si le négociateur prenait davantage en compte l'histoire des pays concernés, quitte à avoir recours à une « psychologie » des peuples, et donc des États, puisqu'ils en sont le cadre constitutif, fédérateur (dans le meilleur des cas), auprès de leurs voisins ou des instances internationales. Mais, le risque d'un homme d'État primaire, à savoir immergé dans le présent, selon la typologie dressée dans le *Traité de caractérologie* de René Le Senne, est de passer à côté d'enjeux qui requièrent qu'il suspende un moment l'action au profit de l'étude et de la réflexion. Pour sa part, Dominique de Villepin est clairement un caractère secondaire, soucieux du passé et tourné vers l'avenir. D'où sa volonté de bâtir ces théories, cette méthodologie des relations internationales qui est elle, en quelque sorte intemporelle, puisqu'au service d'une vision nourrie par l'Histoire. C'est pour cela qu'il vaut mieux se référer à des principes, par définition intangibles, qu'à des contextes, qui, même s'ils doivent être pris en compte avec le plus de précision possible, sont en évolution constante : ils mènent donc à une adaptation de ces principes dans leur mise en pratique, mais non à leur rejet. Cela se retrouve à un degré moindre dans sa réticence devant le scrutin politique, où la nécessité d'être réélu dicterait ses politiques au maire, ou au député, par exemple, alors que les intérêts profonds de la partie du territoire national qui leur est échu seraient à considérer selon des paramètres beaucoup plus vastes.

Deuxième point, la politique du ministre était en quelle sorte par essence destinée à être différente de celle de ses prédécesseurs, pour peu qu'il voulût bien la développer, ce qu'il a fait. En effet, le jeu et les intérêts politiques conduisent souvent à placer à la tête d'un

ministère des administrateurs qui ne connaissent que superficiellement leur champ d'attribution. Ayant reçu cette récompense du chef de l'État, il leur appartiendra d'y réussir grâce à leur curiosité d'esprit ou leur faculté d'adaptation, ou, dans le meilleur des cas, de *paraître* y réussir, uniquement parce qu'ils seront entourés des meilleurs conseillers en la matière. Lorsqu'il a été nommé en mai 2002, Dominique de Villepin allait pour sa part se révéler l'homme de la situation face au contexte international. Et ce parce qu'il avait été « face au monde » dès son enfance, et en diplomatie depuis sa sortie de l'ENA. S'ajoutant à cela, comme nous venons de le dire, cette volonté de réfléchir sur les événements et leurs mécanismes depuis cette époque où il rédigeait des notes de politique étrangère pour Jacques Chirac, et il ne pouvait qu'en résulter des orientations pérennes, pour peu que ses successeurs puissent s'y référer...

L'un des points essentiels de la politique du ministre, et le sénateur de Villepin l'avait souligné, est donc son lien à l'Histoire. Car on ne peut pas gouverner en s'épargnant une réflexion sur celle-ci. Cette exigence est encore plus primordiale, bien que contraignante, en politique étrangère, car il est difficile de comprendre un passé qui n'est pas le sien. Pourtant c'est à ce prix que l'on parviendra à résoudre les crises, dans le respect de l'Autre, et la coopération à laquelle cette approche l'incitera.

Pour terminer, si nous ne devons ne retenir qu'une seule phrase du ministre pour définir son action et son engagement, ce serait qu'il ne faut pas « *accepter l'ordre établi* »² si celui-ci est injuste et contraire aux valeurs humanistes incarnées par la France, et même tout ce qui serait présenté à dessein comme inévitable. En définitive, nous pouvons certainement dire que conformément à la devise de sa famille, « maintenir », Dominique de Villepin a réussi à perpétuer une certaine image de la France dans le monde, et ce conformément à la tradition gaullienne.

² ROUSSELIN, Pierre : « Dominique de Villepin à la rencontre du 'phénomène Lula' », *Le Figaro*, 7 février 2004.